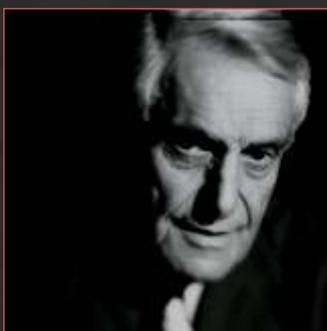
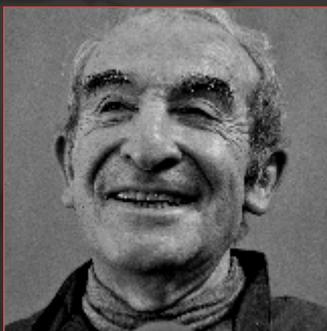


TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



ILS SONT D'ABORD VENUS POUR LES
COMMUNISTES
ET JE N'AI PAS PARLÉ
PARCE QUE JE N'ÉTAIS PAS
COMMUNISTE
ENSUITE, ILS SONT VENUS POUR LES
SOCIALISTES
ET JE N'AI PAS PARLÉ
PARCE QUE JE N'ÉTAIS PAS SOCIALISTE
PUIS ILS SONT VENUS CHERCHER LES
SYNDICALISTES
ET JE N'AI PAS PARLÉ
PARCE QUE JE N'ÉTAIS PAS
SYNDICALISTE
PUIS ILS SONT VENUS POUR LES JUIFS
ET JE N'AI RIEN DIT
PARCE QUE JE N'ÉTAIS PAS JUIF
PUIS ILS SONT VENUS ME CHERCHER
ET IL N'Y AVAIT PLUS PERSONNE
POUR PROTESTER

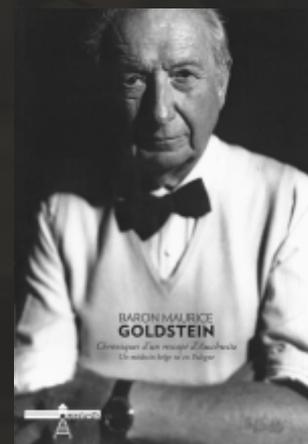
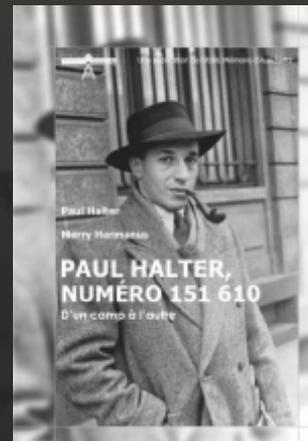
MARTIN NIEMÖLLER - 1946

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



Tous les droits des textes et des photos dans ce magazine reviennent à la Fondation Auschwitz, à André Goldberg et à Dominique Rozenberg.





RESCAPÉS, AMICALE, FONDATION, ASBL

Dès la fin de l'Occupation se pose, en Belgique comme dans les autres pays d'Europe, la question de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. La mémoire de l'Occupation en Belgique a d'emblée été monopolisée par les anciens prisonniers politiques qui avaient en charge l'organisation de la transmission du souvenir. Afin de défendre les intérêts des déportés rentrés au pays, de nombreuses amicales de camps voient le jour dans l'immédiat après-guerre. Parmi celles-ci, une amicale d'anciens prisonniers politiques des camps de Silésie (Pologne) dont on trouve la première trace au mois d'octobre 1945. Six mois plus tard, le 31 mars 1946, les membres de cette association se réunissent – à la *Vlaamsch huis* sur la Grand-Place de Bruxelles – pour participer à l'assemblée générale donnant officiellement naissance à l'*Amicale des ex-Prisonniers Politiques de Silésie*. *Auschwitz, Birkenau, Gross-Rosen, Gross-Strehlitz et commandos extérieurs*. L'association nouvellement créée définit son programme d'action comme suit :

participer à la répression des crimes de guerre et à la chasse aux inciviques, défendre les droits des ex-prisonniers politiques et de leur famille et leur apporter un soutien moral et matériel. La loi votée le 16 mars 1947 dit que le titre de prisonnier politique est réservé aux seuls résistants. Les victimes juives sont donc exclues de toute reconnaissance officielle et ne peuvent bénéficier d'une mesure automatique de la part du ministère des Victimes de la Guerre que si elles peuvent prouver qu'elles étaient dans la Résistance ou si elles sont de nationalité belge. Or 95 % des Juifs déportés de Belgique sont de nationalité étrangère. Le Fort de Breen-donk acquiert un statut de symbole et cristallise toute l'attention, y compris celle de l'*Amicale de Silésie* qui prend part au pèlerinage annuel qui y est organisé. La caserne Dossin, pourtant elle aussi lieu symbolique, ne bénéficie d'aucune reconnaissance et retrouve son usage militaire. En avril 1955, à l'invitation d'une association de résistants polonais, l'*Amicale de Silésie* emmène la

délégation belge qui se rend à Auschwitz pour participer aux commémorations du X^e anniversaire de la libération du camp. Les participants visitent le camp et chaque délégation nationale est amenée à prononcer un discours. Celui de la délégation belge est représentatif de l'époque, plaçant les victimes de la Shoah dans l'ombre des héros de la Résistance et occultant la singularité du judéocide. Lors de l'instruction du procès de Carl Clauberg, médecin nazi d'Auschwitz, l'*Amicale* retrouve, à la demande du parquet allemand, d'anciennes détenues du bloc 10 d'Auschwitz, bloc des expérimentations médicales. L'*Amicale de Silésie* se charge également de trouver des témoins en Belgique dans le cadre du procès de Francfort. Ce procès qui se déroule du 20 décembre 1963 au 19 août 1965, est public et permet de mettre en lumière les rouages de la vie concentrationnaire, mais surtout ceux de l'extermination et de prendre progressivement la mesure de l'ampleur du génocide des Juifs. Parmi les missions de l'*Amicale de*



RESCAPÉS, AMICALE, FONDATION, ASBL

Silésie figure la défense des intérêts de ses membres, notamment aider à diffuser des renseignements sur les possibilités d'obtenir de l'Allemagne des indemnités auxquels ses membres ont droit. C'est le cas en décembre 1959 lorsqu'un accord est conclu entre la *Jewish Claims Conference* et la firme Krupp au sujet des indemnités. Les anciens détenus d'Auschwitz, de Gross-Rosen et des camps dépendants qui désirent déposer une demande d'indemnisation peuvent le faire par l'intermédiaire de l'Amicale. En Belgique, la législation allemande sur l'indemnisation des victimes juives est à l'origine de la création d'une nouvelle association de déportés, l'*Union des Déportés juifs et Ayants droit en Belgique*, constituée au mois de février 1956. L'apparition de cette association, pour partie concurrente de l'*Amicale de Silésie* apparaît comme un élément de scission important. Un certain nombre de rescapés juifs ont préféré rejoindre une organisation chargée de défendre spécifiquement leurs intérêts. La création de cette association

parallèle contraint l'*Amicale de Silésie* à s'ouvrir plus formellement à l'ensemble des rescapés juifs. Ceci amène l'*Amicale de Silésie* à se démarquer des autres amicales de déportés politiques et à adopter une posture « mixte » politique et juive. Elle se met dès lors en porte à faux avec les autres associations de prisonniers politiques qui tiennent à maintenir avec force la distinction entre les différentes catégories de victimes. En 1957, le *Comité international d'Auschwitz* (fondé en 1952 et composé des membres des différentes organisations nationales) décide de l'internationalisation du site et propose que chaque pays qui en fait la demande puisse obtenir une salle d'exposition dans l'un des blocs d'Auschwitz. En Belgique, c'est l'*Amicale de Silésie* qui prend l'initiative de la réalisation d'un pavillon national. Bien que la déportation juive ne soit pas occultée dans le scénario de l'exposition, elle apparaît néanmoins en dernier lieu et ne représente qu'un cinquième de l'exposition. À la fin des années 1970, l'*Amicale de*

Silésie s'essouffle. Elle remplit son cahier de charges sur le plan des commémorations, mais peine à se renouveler et à se redéployer. Un nouveau comité exécutif restreint est alors constitué, emmené par Paul Halter, secrétaire de l'Amicale depuis 1965. Celui-ci va relancer des actions non plus simplement de commémoration, mais axées vers la transmission et la conservation de la mémoire du phénomène concentrationnaire. L'assemblée générale du 13 juin 1976 entérine la démission de l'ancien comité. Paul Halter prend la présidence tandis qu'Henri Goldberg, ancien enfant caché, est nommé secrétaire général. Maurice Goldstein, qui devient par ailleurs président en 1977 du *Comité international d'Auschwitz* et René Raindorf jouent également un rôle important dans cette nouvelle direction. Afin d'être plus efficace dans la lutte contre le négationnisme, l'*Amicale de Silésie* change de nom et devient en octobre 1976, l'*Amicale Belge des ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau, camps et prisons de Silésie* ou sou-



RESCAPÉS, AMICALE, FONDATION, ASBL

vent nommée Amicale Belge d'Auschwitz. Le terme de « Silésie » passe au second plan au profit d'Auschwitz : « Nous avons estimé devant le phénomène des négationnistes qu'il fallait changer même le nom de l'Amicale parce que ce n'était pas assez clair, qu'il fallait se battre sur Auschwitz beaucoup plus que nous le croyions précédemment et l'Amicale de Silésie est devenue Amicale d'Auschwitz. » Ce changement de nom intervient à un moment où Auschwitz devient dans la conscience collective le symbole de la déportation.

C'est en juillet 1980 que la *Fondation Auschwitz* voit le jour, se substituant progressivement à l'Amicale Belge d'Auschwitz, dont elle poursuivra les activités dans le sens de la préservation et de la transmission de la mémoire de la déportation. Le problème de la disparition des témoins a préoccupé l'Amicale d'Auschwitz dès la fin des années 1970. Cette crainte, parallèlement à la volonté de lutter contre le négationnisme, a amené l'Amicale

d'Auschwitz à vouloir pérenniser son action à travers ce nouvel instrument. Cette Fondation se dotera rapidement d'un centre de documentation et d'une bibliothèque, s'occupera de la conception du deuxième pavillon belge à Auschwitz, organisera des colloques et des conférences, procédera aux enregistrements audios et ensuite audiovisuels de témoignages de rescapés entre autres. La *Fondation Auschwitz* est créée à un moment où en Belgique, l'intérêt pour les victimes juives du nazisme connaît un essor considérable.

D'autre part, la *Fondation Auschwitz* ne veut se limiter ni à Auschwitz, ni à la Shoah et cette volonté s'exprime dans l'intérêt que la Fondation porte à tous les crimes de masse commis par des régimes autoritaires. Les travaux et les projets qu'elle réalise s'inscrivent dans une perspective résolument pluridisciplinaire et s'élargissent à l'ensemble des crimes de masse et de crimes commis dans le long terme historique ou dans l'histoire contemporaine.

Pour mener à bien cette vaste tâche, la *Fondation Auschwitz* se dote en 2004 d'un Centre d'Études et de Documentation : l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*. Grâce à cette nouvelle institution, où travaillent en permanence une dizaine de spécialistes, la promotion de la recherche scientifique et les publications pluridisciplinaires se sont fortement développées. Active dans le monde pédagogique, l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* est également présente dans le cadre de l'Éducation permanente afin de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de notre société.

Extraits de l'étude « *De l'Amicale de Silésie à la Fondation Auschwitz : construction de mémoires* » de Sarah Timperman, décembre 2016.

Texte intégral :
https://auschwitz.be/images/_ex-pertises/2016-timperman-amicale-etude.pdf

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



Né à Genève (Suisse) le 10 octobre 1920
Arrivé en Belgique en 1921
Arrêté le 16 juin 1943
Interné à la prison de Saint-Gilles et à Malines
Déporté le 20 septembre 1943 vers Auschwitz
Travaille à Fürstengrube dans les mines
S'échappe lors d'une évacuation du camp
Libre dès janvier 1945

Paul HALTER



« Toutes les semaines il y avait une sélection. La sélection se faisait d'abord au Revier, c'était une espèce de petit hôpital, et après trois nuits passées à l'hôpital, on était sélectionnés d'office, on était envoyé à Auschwitz et les gens disparaissaient, cela, c'était une première sélection. La seconde forme de sélection, c'était une fois par mois, on refaisait l'appel sur la grande place d'appel, et on devait se présenter torse nu et les autorités du camp défilaient entre les rangs et prenaient les numéros. Il y avait le Schreiber, le secrétaire, qui suivait et qui prenait note des numéros des gens qu'ils trouvaient un peu malingres. On savait qu'il fallait se tenir bien droit, sortir la poitrine, etc. Il y en a certains qui craquaient, ils ne pouvaient plus. »

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



Né le 10 février 1935 à Bruxelles

La famille réussit à échapper à la rafle du 2 septembre 1942, mais doit se séparer pour se cacher

Henri est caché à Bruxelles, puis dans le nord de la France

Le père est déporté vers Auschwitz le 31 juillet 1943 où il sera assassiné

Henri retrouve sa maman et sa sœur après la guerre

Henri GOLDBERG



« Un jour, alors que j'étais chez le coiffeur, un soldat allemand est entré. J'ai demandé secrètement au coiffeur à quoi ils pourraient reconnaître mon identité. Lorsqu'il m'a répondu que mes yeux me trahiraient, je les ai immédiatement fermés. Les Allemands ne m'ont pas reconnu. La Résistance m'a emmené un jour où j'étais assis sans manteau à la porte du salon de coiffure. Ils m'ont emmené chez une veuve dans le nord de la France où je suis resté jusqu'à la fin de la guerre. J'ai vécu dans la clandestinité pendant sept mois et j'ai changé mon nom en Henri Dubois. Là, j'ai reçu des cours de catéchisme, car Dubois était catholique. J'ai toujours eu à cœur de m'instruire et j'ai donc fait des études d'économie. Dès l'âge de 16 ans, j'ai travaillé seul, d'abord pour payer mes études. Je cousais des fourrures et j'enseignais. Lorsque j'étais étudiant, j'avais une casquette sur laquelle était inscrite la devise "Ma conscience et mon droit". J'aimais cette casquette et cette devise m'est toujours chère ».

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



Né à Przedborg (Pologne) le 27 janvier 1922
Arrivé en Belgique en 1922
Arrêté le 3 septembre 1943
Interné à Malines
Déporté le 20 septembre 1943 vers Auschwitz
Travaille à Fürstengrube dans les mines
et comme infirmier à Auschwitz I
Libéré le 27 janvier 1945

Maurice GOLDSTEIN



« Ce fut un premier choc que de se retrouver avec un cachet “Juif” sur sa carte d’identité et les jeunes ne voulaient pas y aller. Mais comme on avait peur des répercussions que cela aurait pu entraîner pour nos familles, il valait mieux croire-on, obéir aux ordonnances et aux règlements des autorités d’occupation. Ce sentiment était assez répandu dans les minorités. Puis en 1941, j’ai été convoqué à mes cours du soir pour apprendre qu’en tant que Juif, je ne pouvais plus suivre les cours. Ce fut un deuxième choc car depuis 1937, je vivais avec cette obsession de passer le jury central et d’entamer la médecine. Vinrent encore le couvre-feu, les lieux interdits aux Juifs : parcs, bassins de natation, certains cinémas... »

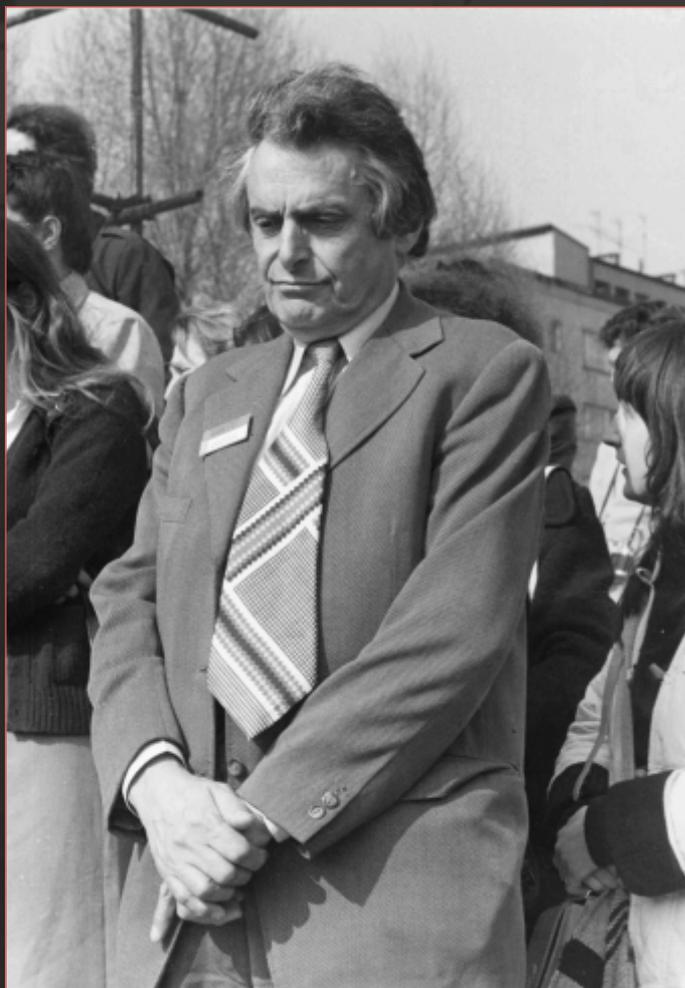
TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



Né à Bruxelles le 22 décembre 1918
Arrêté le 19 juillet 1943
Détenue huit mois à Breendonk et à Malines
Déporté le 4 avril 1944 vers Auschwitz
Évacué vers Mauthausen
Libéré le 5 mai 1945

René RAINDORF



« Lorsque les hommes de ce détachement de l'avant-garde de l'armée américaine composé de trois tanks et trente types ont vu ces espèces de zombies, ils se sont jetés sur les magasins SS pour leur donner à bouffer n'importe quoi. D'où la syncope, des dizaines de morts de bouffer. C'est une des choses terribles de l'histoire, de voir des types qui sont arrivés vivants à la Libération et qui pouvaient vivre, et qui meurent parce qu'ils ne pouvaient pas ne pas bouffer. Alors moi, j'avais heureusement toute ma tête et puis on m'avait dit à Breendonk : "attention, n'oubliez pas que lorsque vous serez libérés un jour, faites attention avec la nourriture parce que vos estomacs, vos intestins seront complètement délabrés". Avec 39 kilos, j'étais dans un état que les médecins connaissent bien, une espèce de coma un peu dépassé où l'on n'a plus la vitalité nécessaire que pour souffrir de la faim. Voilà une découverte que j'ai faite à mon corps défendant. Donc, je ne souffrais pas tellement, je n'avais aucun mérite à résister à la faim. Mais j'étais au-delà, c'est un peu au-delà, c'est très dangereux : je suis presque passé de l'autre côté du miroir comme on dit. »

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

LE CŒUR DE LA FONDATION AUSCHWITZ

LA BIBLIOTHÈQUE

La *Fondation Auschwitz* met à la disposition du grand public une bibliothèque multilingue de plus de 13 000 ouvrages. Les livres et périodiques se rapportent à l'étude de la Seconde Guerre mondiale (particulièrement en Belgique, en France et aux Pays-Bas), du fascisme, du national-socialisme et du III^e Reich (histoire, mouvements, régimes, institutions, société, économie, idéologies, etc.) ainsi qu'à toutes les dimensions de la criminalité fasciste et nazie (répression politique, persécutions raciales, expériences médicales, crimes de guerre, politique génocidaire, etc.). Les génocides des Juifs et des Roms (Tsiganes) perpétrés par les nazis sont largement représentés. Les autres crimes de masse et génocides, des Arméniens au Rwanda en passant par l'ex-Yougoslavie, etc., se retrouvent également parmi les ouvrages dans notre fonds. La bibliothèque est accessible au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, uniquement sur rendez-vous.

LES ARCHIVES

Depuis sa création en 1980, la *Fondation Auschwitz* a entrepris de récolter tous types de documents d'archives relatifs à l'univers concentrationnaire nazi et à la situation des déportés et rescapés. Cette récolte d'archives est motivée par le souci de préserver un maximum de traces, mais a également pour but de rassembler une large documentation à disposition de la recherche scientifique ou de tout type de démarche pédagogique. En tant qu'antenne belge du *Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies* de l'Université de Yale, la *Fondation Auschwitz* a entrepris à partir de 1992 de récolter, sous forme d'interviews audiovisuelles, les témoignages des rescapés des camps. Ces interviews sont des récits de vie dans lesquels le témoin évoque son histoire avant, pendant et après sa déportation. Les enregistrements sont accompagnés d'une fiche biographique reprenant les données factuelles relatives à la vie du témoin. À ce jour, la Fondation a recueilli 254 interviews qui représentent près de 1 250 heures d'entretien. Notre site satellite <https://fortunoff-testimonies.be> fournit une vue d'ensemble des fonds collectés ainsi que des informations relatives à chaque entretien. Les archives sont accessibles du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, uniquement sur rendez-vous.

VOYAGE D'ÉTUDES VERS AUSCHWITZ-BIRKENAU

Depuis 1980, l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* et la *Fondation Auschwitz* organisent leur voyage d'études de cinq jours à Auschwitz-Birkenau. Nous séjournons dans la petite ville d'Oświęcim, qui est le nom polonais original d'Auschwitz. Nous nous efforçons de maintenir un équilibre entre l'interprétation objective et l'implication subjective, le rationnel et l'émotionnel. Sur place, outre les visites guidées d'Auschwitz I, d'Auschwitz II-Birkenau et

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

de l'ancien ghetto de Cracovie, des visites alternatives, des conférences et des projections de documentaires sont proposés. Plus de 2 000 étudiants, enseignants et éducateurs, pour qui ce voyage a été initialement conçu, ont déjà participé à ce voyage d'études. Depuis plusieurs années, il est également ouvert au grand public.

VOYAGE D'ÉTUDES « SUR LES TRACES DE LA SHOAH EN POLOGNE »

Sans diminuer l'importance d'Auschwitz pour la mémoire de l'extermination des Juifs (belges), nous souhaitons également mettre en lumière la Shoah à l'Est. Au moment où Auschwitz était pleinement opérationnel, l'*Aktion Reinhardt* avait déjà presque entièrement été mise hors service. Cette action visait à détruire les Juifs du Gouvernement général (Pologne centrale pendant l'entre-deux-guerres). Pour mener à bien l'*Aktion Reinhardt*, trois centres de mise à mort ont été construits (Belżec, Sobibór et Treblinka), dont la structure était complètement différente de celle d'Auschwitz. Au cours de ce voyage d'étude de huit jours, nous nous arrêterons d'abord dans les anciens ghettos, puis au site de déportation d'où la population juive a entamé son dernier voyage, et enfin nous visiterons le centre de mise à mort appartenant à la ville (les trois centres de mise à mort de l'*Aktion Reinhardt*, le centre de mise à mort de Chełmno nad Nerem et le camp de concentration/centre de mise à mort de Majdanek). Ainsi, les visiteurs marchent réellement sur les traces de la Shoah en Pologne.

RECHERCHE, FORMATION, ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT

PRIX INTERNATIONAUX DE LA FONDATION AUSCHWITZ

Afin de promouvoir les travaux scientifiques pluridisciplinaires, la *Fondation Auschwitz* décerne chaque année depuis 1986 le « Prix de la Fondation Auschwitz » et depuis 2002 le « Prix de la Fondation Auschwitz - Jacques Rozenberg » en reconnaissance de recherches originales et inédites sur les processus historiques, sociaux, politiques, économiques, culturels et idéologiques qui ont conduit aux crimes de masse, aux crimes contre l'humanité et aux génocides. Les prix concernent principalement des travaux universitaires de haut niveau : doctorats, mémoires de master et travaux de recherche. Les jurys interuniversitaires qui se prononcent sur ces travaux sont

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

composés de professeurs d'universités belges et étrangères, de chercheurs spécialisés dans la matière traitée et de membres du Conseil scientifique de la *Fondation Auschwitz*. Depuis 2012-2013, outre les deux Prix déjà mentionnés, la *Fondation Auschwitz* attribue également une « Bourse de recherche » annuelle, doublée en 2023 par la « Bourse de recherche Fondation Auschwitz - Jacques Rozenberg » offerte par la *Fondation Rozenberg-Caillet - Mains Ouvertes, Dignité de Vie*.

COLLOQUES - SÉMINAIRES - CONFÉRENCES – JOURNÉES DE FORMATION

Nous organisons régulièrement des colloques internationaux et des journées d'étude afin de promouvoir la recherche scientifique et de faire connaître ses résultats à un large public. Chaque année, nous organisons également des séminaires pour les enseignants, les membres des organismes d'éducation permanente et tous les professionnels de l'éducation et de la culture. Des interventions dans les écoles et les centres culturels par des membres du personnel de la Mémoire d'Auschwitz sont également proposées.

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

En tant qu'école, centre éducatif ou culturel, collectivité locale ou association d'intérêt public, vous avez la possibilité d'emprunter gratuitement l'une de nos expositions itinérantes. Les thèmes des cinq expositions disponibles sont : Belgique 1914-1945. Parcours de témoins au cœur de la tourmente – La libération des camps et le retour des déportés – Victimes de l'image. Fabrique, reprise & critique des clichés – Primo Levi. De la Survie à l'œuvre – Jean Améry. Choisir son destin. 1912-1978 (28 panneaux)

BALISES POUR LA CITOYENNETÉ

Nous nous demandons souvent comment préparer nos enfants à vivre dans ce monde « turbulent », comment leur apprendre à penser de manière indépendante et critique, leur apprendre à mieux vivre ensemble, les aider à communiquer avec les autres dans le respect et la compréhension des différences de chacun. L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* a décidé de mettre en lumière les écoles qui font des efforts particuliers en matière d'éducation à la mémoire et/ou qui prennent l'initiative d'enseigner la tolérance, le respect et la citoyenneté en classe en leur attribuant le label « Balises pour la citoyenneté ». Chaque année, nous visons à reconnaître les efforts déployés par les enseignants, les élèves et les directeurs, pour intégrer la civilité dans l'enceinte de l'école. Toutes les écoles secondaires du pays peuvent nous envoyer leur demande de participation.

CONCOURS ANNUEL POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE « EXPRIME-TOI ! »

Ce concours d'expression citoyenne est destiné aux élèves des deux dernières années de l'enseignement se-

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

condaire de tous les réseaux d'enseignement. Le thème abordé ne devra pas nécessairement être en relation avec le passé des camps ou du génocide, mais pourra également aborder des thèmes actuels tels que l'intolérance, le racisme, les valeurs démocratiques ou la citoyenneté. Il va de soi que toutes les matières enseignées peuvent participer à ce concours. Il peut s'agir d'un texte (dissertation, poème, etc.) ou d'un travail créatif (photo, film, maquette, peinture, théâtre, musique, animation de rue, etc.) Six prix composés d'un diplôme, d'un chèque et d'une invitation à participer gratuitement à notre prochain voyage d'études à Auschwitz-Birkenau, seront offerts conjointement par la Fondation Auschwitz et certaines provinces francophones du pays.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

La *Fondation Auschwitz* et l'*ASBL Mémoire d'Auschwitz* disposent de deux comités pédagogiques, l'un néerlandophone et l'autre francophone. Ces comités sont composés d'enseignants d'une grande variété de matières, ainsi que de personnes ayant un lien direct avec l'enseignement et une grande expérience pédagogique. Ils ont pour mission d'informer les enseignants sur les activités pédagogiques sur le thème de l'histoire et de la mémoire liées à la Shoah et à la terreur nazie. En outre, ils encouragent et soutiennent les projets et les initiatives scolaires visant à sensibiliser les élèves et à leur inculquer des connaissances et une compréhension de l'histoire. Ils coopèrent directement de la planification à la mise en œuvre des projets scolaires.

SOUTIEN AUX ÉCOLES

Nous recevons régulièrement des demandes d'information de la part d'écoles souhaitant emmener leurs classes à la Kazerne Dossin, au Fort de Breendonk ou à Auschwitz. Nous avons préparé un certain nombre de guides pratiques pour aider les enseignants dans l'organisation logistique et/ou pédagogique de ces visites. Chaque année, nous pouvons également offrir à une école francophone et à une école néerlandophone un soutien financier lorsqu'elles emmènent une classe à Auschwitz.

COMMÉMORER ET PRÉSERVER LA MÉMOIRE

QUARTIER MAROLLES-MIDI

La *Fondation Auschwitz* est située à proximité du quartier connu comme le quartier juif de Bruxelles de 1920 à la Seconde Guerre mondiale. En plusieurs vagues, la communauté juive s'est installée autour du quartier de la

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

Gare du Midi, et plus particulièrement dans le quartier des Marolles. Aujourd'hui, la présence juive ici semble presque totalement oubliée : ses traces sont difficiles à trouver et n'existent essentiellement que dans la mémoire des intéressés ou des historiens. Que reste-t-il sur le site lui-même ? Notre objectif est de redonner corps à cet aspect de l'histoire et de la mémoire du quartier des Marolles, en rappelant qu'il a été et qu'il est encore un lieu d'accueil. Nous avons créé un site satellite, <http://marolles-jewishmemories.net/>, dont les thèmes sont très variés et qui, grâce à de nouveaux témoignages et documents, devrait donner une idée complète de la réalité de la vie du quartier tout au long de ces années mouvementées et jusqu'à sa fin tragique. La *Fondation Auschwitz* organise régulièrement des promenades guidées dans le quartier.

PROJET « SI LES PAVÉS POUVAIENT PARLER »

La *Fondation Auschwitz* participe activement à la mise en place de « pierres d'achoppement » à Bruxelles et, depuis peu, dans d'autres villes du pays. Ces pavés de mémoire, situés sur les trottoirs bruxellois forment également un nouveau rond-point pour les classes de l'enseignement secondaire. Entretenir la mémoire est l'un des objectifs de l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*. Les *Stolpersteine* sont placées devant le dernier lieu de résidence de la personne juive déportée vers les camps de concentration et les centres d'extermination. Les *Stolpersteine* constituent un matériel didactique très intéressant situé sur nos voies publiques. Mais à quoi servirait-il s'il n'était pas rendu pédagogiquement accessible aux jeunes et aux adultes d'aujourd'hui ? L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*, en coopération avec les instituts de formation des enseignants de plusieurs collèges et universités, propose une visite guidée qui met l'accent non seulement sur l'histoire, mais aussi sur les personnes sans défense qui se trouvent derrière les pierres commémoratives, afin que l'histoire de leur vie ne tombe pas dans l'oubli. Ce projet existe actuellement en néerlandais uniquement.

ON PEUT DÉTRUIRE UN PEUPLE MAIS JAMAIS SA CULTURE

LA MUSIQUE ET LE TROISIÈME REICH

En 2016, l'organisation à but non lucratif *Auschwitz in Memory* a présenté pour la première fois le projet « Musique et Troisième Reich ». Lors de cette représentation, l'accent a été mis sur l'héritage artistique de la musique qui a survécu aux camps nazis. L'ASBL *Auschwitz in Memory* a décidé de faire de ce projet un événement annuel et a proposé les prochaines éditions toujours autour du 9 novembre 2017, date de la Nuit de Cristal. Le programme consiste toujours en un concert avec des artistes internationaux, parfois précédé d'une conférence artistique.

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50



LA FONDATION ET L'ASBL AUJOURD'HUI

PASSEURS D'IMAGES

2015 a été une année cinématographique pour la *Fondation Auschwitz* ! Le ciné-club « Passeurs d'Images » a été créé : chaque année, six films de fiction et deux documentaires sont projetés selon un thème précis (Résistance, Propagande, Bourreaux ...). Il s'agit de films qui sont devenus culte ou qui n'ont jamais été projetés dans les salles de cinéma de notre pays. À partir de 2024, la formule sera modifiée : au lieu de répartir les 8 projections d'un ciné-club sur une année entière, elles seront présentées le premier week-end de juin sous la forme d'un festival (trois films et un documentaire le samedi, trois films et un documentaire le dimanche).

PUBLICATIONS : PÉRIODIQUES, LIVRES, DVD

REVUE SCIENTIFIQUE TÉMOIGNER

La revue *Témoigner. Entre histoire et mémoire* offre un forum pour la recherche pluridisciplinaire sur les camps nazis et le génocide des Juifs et des Roms. Elle s'intéresse également à la problématique plus large de la mémoire et de la violence de masse à travers l'histoire. *Témoigner* est publié en avril et en octobre.

« TRACES DE MÉMOIRE »

Le bulletin pédagogique *Traces de mémoire* s'adresse principalement aux enseignants et aux élèves de l'enseignement secondaire et est envoyé gratuitement à près de 2 000 abonnés chaque trimestre. Les quatre numéros par année scolaire suivent toujours un thème lié aux autres activités de l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*.

« PAROLES D'ARCHIVES » - LES TÉMOINS RACONTENT

Les documentaires de la collection « Paroles d'Archive » sont basés sur des témoignages de survivants des camps de concentration enregistrés par la *Fondation Auschwitz* depuis 1992. Cinq documentaires d'une durée de 45 minutes chacun ont été édités en DVD.

PUBLICATIONS PROPRES ET COLLABORATIONS

Plus de 30 ouvrages ont été publiés à ce jour, allant de témoignages à des ensembles pédagogiques en passant par des recherches scientifiques. Sur notre site web, sous l'onglet « Publications », vous trouverez la liste complète des titres disponibles avec leur description.

TRACES DE MÉMOIRE

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 50

CETTE PUBLICATION SE VEUT UN HOMMAGE AUX INNOMBRABLES VICTIMES INNOCENTES DE TOUS LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LE MONDE ET AU COURAGE DÉSINTÉRESSÉ DE TOUS CEUX QUI S'Y OPPOSENT



FONDATION AUSCHWITZ
Fondation d'utilité publique
ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ
Centre d'études et de documentation

Rue aux Laines 17/Boîte 50
1000 Bruxelles
+32 (0)2 512 79 98
info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Vous pouvez soutenir nos projets et devenir membre en versant la somme de 40€ ou plus (déduction fiscale) sur notre numéro de compte :
BE55 3100 7805 1744

Les publications reprises sur la p. 2, peuvent être commandées via notre site web :

LE PASSAGE DU TÉMOIN, PAUL HALTER, MAURICE GOLDSTEIN